



## Communiqué de presse SNICS-FSU

### La démocratie au sein de l'Assemblée nationale a du plomb dans l'aile.

#### L'article 1 bis A au cœur d'une polémique

Dans le cadre de la proposition de loi visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification, le SNICS-FSU et les personnels infirmiers qu'il représente sont choqués du comportement de quelques député.es et de la classe politique.

**Utiliser** l'Assemblée nationale, orchestre symphonique de cette même démocratie, pour n'en faire qu'un outil servant une politique partisane n'est pas digne de notre République.

**Réintroduire** l'article 1 bis A additionnel en commission des affaires sociales suite à la commission mixte paritaire en ignorant sciemment l'avis de l'ensemble de la communauté éducative et du Sénat est un déni de démocratie.

**Passer** sous silence que le modèle proposé, à travers l'article 1 bis A, d'un service de santé scolaire placé sous l'autorité d'un médecin a déjà existé et qu'il a été dissous en 1984 par la représentation nationale qui le considérait comme « obsolète, inefficace et inadapté à l'école et aux besoins en santé des jeunes », est une basse manœuvre.

**Ponctionner** des moyens infirmiers au service des élèves pour pallier aux difficultés statutaires des médecins de l'Education nationale est le choix de la facilité et non celui de l'efficacité.

**Refuser** d'entendre l'ensemble des infirmier.es, des assistant.es de service social, des psychologues, des chefs d'établissement et des enseignant.es qui ne partagent pas leur analyse et refusent en bloc leurs propositions est une mascarade de dialogue social et de concertation.

Selon ces député.es, il y aurait « une bonne » organisation de la santé à l'école pour qu'elle redevienne un lieu d'épanouissement pour tous-tes : la création d'un service de santé scolaire sous coordination médicale.

Après l'échec en règle de ces attaques, lors de la loi pour une Ecole de la confiance, qu'à cela ne tienne, les mêmes arguments fallacieux sont de nouveau évoqués sans vergogne par ces mêmes député.es, enfermés dans une vision médico-centrée où le rôle de l'infirmier.e se doit d'être supervisé par un médecin pour résoudre un imaginaire manque de collaboration et de coordination entre les professionnel.les.

L'équipe pluriprofessionnelle en charge de la promotion de la santé en faveur de l'Elève doit rester l'équipe pédagogique et éducative dans l'établissement scolaire, espace commun d'échanges, dans l'intérêt des élèves et de l'efficacité du service public d'éducation.

L'Ecole du 21ème siècle mérite des débats et concertations à la hauteur des enjeux, et non le triste spectacle interprété par quelques député.es.

Paris, le 10 mars 2021.

Contacts presse :

Saphia Guereschi- secrétaire générale -06 87 89 13 34

Carole Pourvendier- secrétaire générale-06 79 78 89 85

**SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER(E)S CONSEILLER(E)S DE SANTE**

46 avenue d'Ivry, 75013 PARIS - [snics-fsu@snics.org](mailto:snics-fsu@snics.org) - 01 42 22 44 52-